

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00553

Numéro SIREN : 950 405 928

Nom ou dénomination : FLOREAL

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/010226

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/010226**
n° de gestion : **1991B00553**
n° SIREN : **950 405 928 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 30/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FLOREAL - Société par actions simplifiée
1 cours Antoine Guichard 42000 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



718004

FLOREAL
Société par actions simplifiée au capital 53.467.387,08 €
Siège social : 1 Cours Antoine Guichard, 42 000 SAINT-ETIENNE
950 405 928 RCS SAINT-ETIENNE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2019

EXTRAIT

**GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE**

010226 30 AOU. 2019

91 B 553

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 3 146 212,77 €, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	3 146 212,77 €
(-) Dotation de la réserve légale :	157 306,09 €
(+) (+) Report à nouveau antérieur :	23 000,42 €

= Bénéfice distribuable : 2 988 815,68 €

Au versement d'un dividende : 2 875 425,40 €

Soit un dividende de 0,20 € par action

Au compte « Report à nouveau » 113 390,28 €

qui s'élève ainsi, après affectation, à la somme de 136 390,70 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents:

Exercice	Dividende distribué	Dividende distribué éligible à l'abattement de 40 %	Versement
2015	1.869.026,51 €	/	2016
2016	5.175.765,72 €	/	2017
2017	3 881 824,29 €	/	2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme

Par la Présidente

Madame Concettina SCHULER



FLOREAL

Société par Actions Simplifiée

1 cours Antoine Guichard
42000 SAINT-ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

FLOREAL

Société par Actions Simplifiée

1 cours Antoine Guichard
42000 SAINT-ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés de la société FLOREAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FLOREAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note II-C de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthode retenue concernant les tests de dépréciation réalisés sur les immobilisations corporelles et incorporelles. Les actifs font ainsi l'objet, à chaque clôture, d'une recherche d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice est identifié, une dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces tests de dépréciation et à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous vous signalons que, du fait d'une transmission tardive par la société du rapport de gestion nécessaire à l'élaboration du présent rapport, celui-ci n'a pu être mis à la disposition des associés dans le délai prévu par les statuts.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

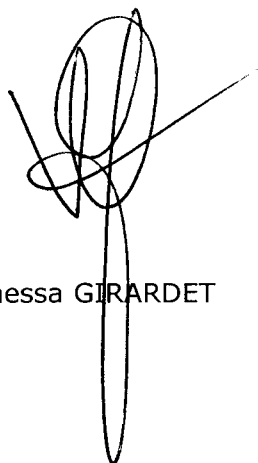
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 27 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' and 'G' intertwined, with a long vertical line extending downwards from the 'G'.

Vanessa GIRARDET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

En K€

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	305	147	157	147
Fonds commercial	70 134	23 769	46 364	46 364
Autres immobilisations incorporelles				47
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	70 439	23 917	46 522	46 558
Terrains	5 698	3 577	2 121	1 991
Constructions	2 673	1 971	702	547
Installations techniques, matériel	24 722	21 960	2 762	3 790
Autres immobilisations corporelles	36 039	31 309	4 730	4 371
Immobilisations en cours	559		559	1 591
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	69 692	58 818	10 874	12 290
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	702	101	600	600
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26		26	26
TOTAL immobilisations financières	728	101	627	626
Total Actif Immobilisé (II)	140 858	82 836	58 023	59 474
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	406		406	396
TOTAL Stock	406		406	396
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	996	117	879	968
Autres créances	177 233		177 233	156 625
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	178 228	117	178 112	157 593
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 956		2 956	3 641
TOTAL Disponibilités	2 956		2 956	3 641
Charges constatées d'avance	52		52	52
Total Actif Circulant (III)	181 643	117	181 526	161 682
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	322 501	82 952	239 549	221 156

Bilan passif

En K€

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 53 467	53 467	53 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		1 170	1 170
Ecarts de réévaluation	d'équivalence		
Réserve légale		984	783
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	23	23
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		1 007	807
Report à nouveau		23	102
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		3 146	4 003
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		566	426
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		59 379	59 976
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		6	0
Provisions pour charges		674	535
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		680	535
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	575	595
TOTAL Dettes financières		575	595
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		23	35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		174 629	156 155
Dettes fiscales et sociales		245	255
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		169	100
Autres dettes		3 817	3 506
TOTAL Dettes d'exploitation		178 883	160 051
Produits constatés d'avance		32	
TOTAL DETTES (IV)		179 490	160 646
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		239 549	221 156

Compte de résultat

En K€

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	809 891		809 891	762 983
Production vendue biens				
Production vendue services	1 205		1 205	1 746
Chiffres d'affaires nets	811 096		811 096	764 729
Production stockée				
Production immobilisée				0
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			422	398
Autres produits			105	57
Total des produits d'exploitation (I)			811 623	765 185
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			787 007	730 768
Variation de stock (marchandises)			-10	9 455
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			18 791	18 079
Impôts, taxes et versements assimilés			477	515
Salaires et traitements				
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements		1 390	1 541
	Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		124	201
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		236	120
Autres charges			532	346
Total des charges d'exploitation (II)			808 550	761 025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 074	4 159
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			762	726
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			762	726
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11	61
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			11	61
RÉSULTAT FINANCIER			751	665
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)			3 824	4 825

Compte de résultat (suite)

En K€

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 713	150
Reprises sur provisions et transferts de charges	23 947	23 880
Total des produits exceptionnels (VII)	25 661	24 030
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	126	126
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 714	326
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	24 087	23 809
Total des charges exceptionnelles (VIII)	25 926	24 261
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-266	-231
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	413	592
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	838 046	789 942
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	834 900	785 939
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	3 146	4 003

ANNEXE

I. Faits caractéristiques

Sur l'année 2018, FLOREAL a cédé le site de Cuers.

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général mis à jour au 31/12/2018.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le mali technique constaté lors d'opérations de fusions et assimilées, est ventilé par catégorie d'actifs sous-jacents apportés.

A - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Elles sont principalement composées de fonds de commerce et logiciels.

La durée d'amortissement des logiciels est de 3 ans ou 5 ans suivant la durée prévisionnelle d'exploitation des projets. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.

B - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les dotations aux amortissements des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisée en provision pour amortissements dérogatoires.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Bâtiments, constructions (Gros œuvre)	50 ans
Etanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Parkings	20 ans
Autres agencements	40 ans
Installations électriques et installations frigorifiques	15 ans
Agencements des terrains	20 ans
Matériels et outillages	5 à 15 ans
Matériels et mobiliers de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, aménagements, installations diverses	10 ans

C - Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Afin de refléter au mieux les synergies existantes au sein du réseau, le fonds de commerce (immobilisations corporelles et incorporelles) est testé au niveau de la société.

La valeur d'entreprise estimée est retenue comme valeur recouvrable des dits fonds de commerce.

Une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable des fonds de commerce.

La valeur d'entreprise, basée sur des données agrégées de la société, est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs et de leurs sorties à la fin de leurs durées d'utilité. Cette valeur d'entreprise est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. Pour le calcul de la valeur d'entreprise, une valeur terminale égale à la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

D - Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une dépréciation ramène ceux-ci à leur valeur actuelle si celle-ci lui est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur utilité pour la société Floreal.

Des précisions complémentaires sont fournies au niveau des commentaires sur l'actif immobilisé, paragraphe « Immobilisations financières ».

E - Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, et autres éléments similaires, ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La valeur des stocks de marchandises est évaluée selon le dernier prix d'achat connu.

Une dépréciation ramène le stock à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

F - Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La dépréciation est individualisée par client et ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client ou de l'environnement économique.

La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.

G - Chiffre d'Affaires

Le Chiffres d'Affaires intègre les ventes de carburants et de services réalisées en station ainsi que diverses prestations (commissions, locations immobilières ...)

H - Marge commerciale

Le "Prix de Revient des Ventes" intègre, outre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales et les variations des stocks, les coûts logistiques et les frais de centrale d'achats.

I - Frais avant ouverture (FAO) et après fermeture (FAF) des magasins

Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges d'exploitation l'année où l'ouverture et/ou la fermeture du magasin intervient.

J - Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et charges afférents aux activités ordinaires de la société, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement des dites activités.

K - Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, des activités courantes de la société.

COMMENTAIRES SUR LE CONTENU DE CERTAINS POSTES

FLOREAL

I. Produits d'exploitation

Les transferts de charges comptabilisés au sein des produits d'exploitation concernent les natures de charges ci-dessous :

En K euros

Transferts de charges	2018	2017
Autres achats et charges externes	126	194
Autres charges		
Frais de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions	0	88
TOTAL	126	282

II. Résultat financier

Les produits financiers nets sont essentiellement composés des intérêts comptes courants pour 751 K€

III. Résultat exceptionnel

Les postes significatifs du résultat exceptionnel se décomposent ainsi :

En K euros

	2018	2017
Charges de restructurations	-126	-126
Reprises provisions sur restructurations nettes des dotations		
Reprises provisions risques divers nettes des dotations		
Dotation frais de personnel		
Dépréciations immobilisations corporelles nettes des reprises		
Amortissements dérogatoires nets des reprises	-139	3
Charges sur valorisation de stocks		
Charges URSSAF		
Charges contrôle fiscal		
Autres produits et charges		-108
TOTAL	-265	-231

IV. Impôt sur les bénéfices

Voici la répartition de l'impôt suivant la nature des résultats :

En K euros

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	TOTAL
Montant avant impôts	3 824	-266	3 559
Charges d'impôts	501	-89	413
Montant net	3 323	-177	3 146

Au 31/12/2018, l'impôt est calculé au taux normal de 28 % sur la fraction de bénéfices n'excédant pas 500 000 € et de 33,33% au-delà, majoré de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 % si le CA HT réalisé est supérieur à 7 630 000 €

V. Fiscalité différée

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 12 296 K euros.

La fiscalité différée est calculée sur le taux d'IS en vigueur au 01/01/2019 de 31 % majoré de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3%.

VI. Suivi des déficits

Il n'y a pas de déficit reportable avant intégration.

VII. Intégration fiscale

La société FLOREAL fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est CASINO GUICHARD PERRACHON SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à CASINO GUICHARD PERRACHON SA ne donne pas lieu à restitution sous forme de renversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société FLOREAL comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant total du déficit fiscal reportable au 31/12/2018 est de 38790,159 K€ et est intégralement constaté pendant la période d'intégration.

VIII. Immobilisations

En K€

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			70 439	0	0
Terrains			5 308	0	392
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	2 578	0	194	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			26 010	0	1 026
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	34 859	0	1 011	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	519	0	61	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			1 591	0	1 077
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			70 865	0	3 760
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			702	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			26	0	0
TOTAL (IV)			728	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			142 031	0	3 760

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	70 439	0
Terrains		0	2	5 698	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	98	2 673	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	2 314	24 722	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements	0	410	35 460	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	1	579	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		2 108	0	559	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		2 108	2 825	69 692	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	702	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	26	0
TOTAL (IV)		0	0	728	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		2 108	2 825	140 858	0

IX. Amortissements

En K€

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			111	36		147	
Terrains			3 318	261	1	3 577	
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	2 031	39	98	1 971		
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages			22 220	346	605	21 960	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	30 504	695	406	30 793		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	503	14	1	516		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			58 575	1 354	1 111	58 818	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			58 686	1 390	1 111	58 965	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres		132					132
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui		23			0		23
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.		12			18		-6
Inst gén.		4			18		-14
M.Transport							
Mat bureau.		8			3		5
Emball.							
CORPO.		46			39		8
Acquis. de titres							
TOTAL		178			39		139
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

X. Commentaires sur l'actif immobilisé

A - Immobilisations corporelles

L'augmentation des immobilisations corporelles est due au budget maintenance pour 1 062 K€ et aux travaux de rénovation pour 571 K€.

La diminution s'explique pour l'essentiel par des cessions Greenflex pour 1 936 k€ et la cession de Cuers pour 126 K€.

B - Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les modalités de dépréciation des fonds de commerce sont exposées dans le paragraphe C du 'II - Règles et méthodes comptables" des notes aux états financiers.

C - Immobilisations financières

La société a procédé, en application des principes comptables décrits dans les sections introductives de l'annexe, à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en retenant une valeur d'utilité résultant des flux de trésorerie attendus.

XI. Créances et dettes

En K€

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières			26		26	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			26		26	
Clients douteux ou litigieux			186	186		
Autres créances clients			810	810		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		302	302		
	Autres impôts					
	Etat - divers		60	60		
Groupes et associés			175 966	175 966		
Débiteurs divers			905	905		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			178 228	178 228		
Charges constatées d'avance			52	52		
TOTAL DES CREANCES			178 307	178 281	26	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
an à l'origine						
à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			575			575
Fournisseurs et comptes rattachés			174 629	174 629		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			173	173		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		72	72		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			169	169		
Groupes et associés			3 544	3 544		
Autres dettes			296	296		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			32	32		
TOTAL DES DETTES			179 490	178 914		575
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques			
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

XII. Produits à recevoir

En K€

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	80
Autres créances	1 679
TOTAL	1 759

XIII. Commentaires sur les créances

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement de CASINO FINANCE vers les filiales,
- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du Groupe.

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée « équilibrage », est effectuée périodiquement.

XIV. Charges à payer

En K€

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 060
Dettes fiscales et sociales	173
Dettes sur immobilisations	116
Autres dettes	270
TOTAL	1 619

XV. Commentaires sur les dettes

Les dettes financières correspondent à des cautions reçues pour un montant de 575 K€ au 31/12/2018.

Le montant des effets à payer, inclus dans les dettes fournisseurs, s'élève à 55 K€ au 31/12/2018.

XVI. Comptes de régularisation

En K€

	2018	2017
Charges constatées d'avance	52	52
Produits constatés d'avance	32	0
TOTAL	84	52

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de cotisations assurances pour 7K€ et de frais généraux pour 52 K€.

Les produits constatés d'avance correspondent à des apports d'affaire Greenflex.

XVII. Variation des capitaux propres

en K euros

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	53 467						53 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 170						1 170
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	783				200		983
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	23						23
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	102	4 003		3 882	-200		23
Résultat de l'exercice	4 003	3 146	4 003				3 146
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	426	139					565
TOTAL CAPITAUX PROPRES	59 976	7 288	4 003	3 882	0	0	59 379

XVIII. Composition du capital social

Le capital social est composé de 14 377 127 actions au nominal de 3,72 €

Voici les différents associés :

Nom	% détention
DISTRIBUTION CASINO France	100,00%
DISTRIDYN (1 action)	0,00%
<i>TOTAL</i>	<i>100,00%</i>

XIX. Provisions et dépréciations

En K€

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	426	178	39	566
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	426	178	39	566
Provisions pour litige				
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	139	139	139	139
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	396	236	91	541
TOTAL (II)	535	376	230	680
Provisions sur immos incorporelles	23 769	23 769	23 769	23 769
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	101			101
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	197	124	205	117
Autres provisions pour dépréciations	0		0	
TOTAL (III)	24 068	23 894	23 974	23 987
TOTAL GENERAL (I + II + III)	25 029	24 447	24 243	25 233
Dont dotations et reprises d'exploitation		361	296	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		24 087	23 947	
dépréciations des titres mis en équivalence				

AUTRES INFORMATIONS

FLOREAL

I. Eléments concernant les parties liées

« Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société mère ne sont pas mentionnées.

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché ».

II. Opérations non inscrites au bilan

Sur l'année 2018, les engagements reciproques relatifs aux loyers mobiliers sont de 1 815 K€.

III. Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société Floreal.

IV. Informations sur le Groupe Consolidant

A - La tête de Groupe

CASINO GUICHARD PERRACHON SA
Société anonyme à Conseil d'Administration
1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2
N° SIRET : 554 501 171 32465

V. Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre du plan de cession d'actif annoncé en juin 2018 par le Groupe Casino, Floreal a signé début 2019 des promesses unilatérales d'achats en vue de la cession de certains stations déficitaires :

- Le 19/01/2019 : 6 stations hypermarchés à des adhérents Leclerc.
- Le 28/02/2019 : 2 stations hypermarchés au groupement les mousquetaires
- Le 12/04/2019 : 1 station hypermarché à un adhérent Leclerc et 1 station hypermarché.

En fonction des opportunités, d'autres cessions de stations pourraient intervenir.

VI. Filiales et participations

Néant